



Mamoudzou, le 13 février 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE du SE UNSA MAYOTTE

Préavis de grève des transports scolaires

Mayotte est informée depuis quelques jours du dépôt d'un préavis de grève dans les transports scolaires à partir du mardi 16 février.

Dans le contexte actuel, marqué par une nette recrudescence des phénomènes de violences dans et aux abords des établissements scolaires, ce préavis de grève est très préoccupant pour l'ensemble des personnels de l'Education Nationale.

Les revendications, exprimées par les chauffeurs et les personnels des transports scolaires, sont tout à fait légitimes et montrent bien que tous les acteurs de terrain sont désormais confrontés à des actes graves d'incivilités ou de violence, de plus en plus récurrents.

Le SE UNSA Mayotte apporte naturellement son plein et entier soutien aux collègues des sociétés de transports.

Le SE UNSA Mayotte souhaite néanmoins alerter sur les conséquences immédiates d'une éventuelle grève dans le climat local actuel et demande aux pouvoirs publics mais aussi aux sociétés privées d'**apporter des réponses concrètes aux inquiétudes de ces salariés.**